

Résumé de l'exposé

Les problèmes du bruit et de la pollution environnementale doivent être examinés dans une double perspective: celle des pollueurs et celle des victimes. Le principe du pollueur payeur imposerait aux pays développés de payer pour la majorité, mais il convient également de considérer avec une grande compréhension les pays en développement pour qui les coûts de la pollution imposent une lourde charge. L'idée, fort bonne, d'imposer une faible redevance à tous les passagers internationaux, a été lancée par l'OACI dans le contexte d'une Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation civile (IFFAS). Un tel fonds devrait couvrir également les problèmes de la pollution créés par l'aviation civile.

M. Sanat Kaul
Secrétaire associé
Ministère de l'aviation civile
Gouvernement de l'Inde

M. Sanat Kaul, titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Londres, est membre du Service administratif indien depuis 1971.

M. Kaul a occupé divers postes au gouvernement fédéral, au gouvernement d'État et dans le secteur public. Il a été chargé de fonctions importantes, telles que celles de Secrétaire à la planification de l'utilisation des terrains, et aux transports publics.

M. Kaul est actuellement responsable de toutes les questions liées au secteur international de l'aviation civile. Elles incluent entre autres toutes les négociations de services bilatéraux et les questions multilatérales, dont les relations avec l'OACI et autres organismes.

M. Kaul s'intéresse énormément aux questions environnementales et participe de près aux activités d'une ONG dont l'objectif est d'améliorer la vie dans les taudis de Dehli.